



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Océan Indien et TAAF | 2015

---

### Saint-Paul – Bassin Vital, Vieux Saint-Paul

Sondage (2015)

Xavier Peixoto, Fabrice Brutus, Jean-François Rebeyrotte, Marine Ferrandis, Morgane Legros, Lucas Latchoumaya, Élodie Pecapera, Abel Vaccaro et Marine Hervé



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37980>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Xavier Peixoto, Fabrice Brutus, Jean-François Rebeyrotte, Marine Ferrandis, Morgane Legros, Lucas Latchoumaya, Élodie Pecapera, Abel Vaccaro et Marine Hervé, « Saint-Paul – Bassin Vital, Vieux Saint-Paul » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Océan Indien et TAAF, mis en ligne le 01 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37980>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Paul – Bassin Vital, Vieux Saint-Paul

Sondage (2015)

Xavier Peixoto, Fabrice Brutus, Jean-François Rebeyrotte, Marine Ferrandis, Morgane Legros, Lucas Latchoumaya, Élodie Pecapera, Abel Vaccaro et Marine Hervé

---

- 1 Le site dit du Vieux Saint-Paul est localisé au Tour des Roches sur la rive droite de la ravine Bassin. Il s'agissait de vérifier l'hypothèse d'une attribution aux premiers établissements de l'île. Parmi les ruines relevées en 2013, ce sont celles de la zone intermédiaire qui ont été sondées en 2015, en raison de la présence d'un bâtiment de base carrée désigné par la tradition comme une chapelle. Cette opération a permis de faire la part des choses.
- 2 Une surface de 320 m<sup>2</sup> a été défrichée, permettant de dégager complètement la grande structure à base carrée, et partiellement la terrasse sur laquelle des aménagements sont installés de part et d'autre de la principale. Les structures sont apparues dès le retrait de la couverture végétale, le site n'étant pas stratifié. Parfois recouvertes d'humus, elles reposent sur un sédiment argileux très compact, formé par le ruissellement, matrice de blocs érodés, qui recouvre le substrat rocheux.
- 3 L'ensemble 1 correspond au bâtiment principal. Ce dernier présente un plan carré, et un espace intérieur de 8,80 m par 8,80, soit 78 m<sup>2</sup>. Les murs, conservés sur 40 à 80 cm d'élévation, sont larges d'environ 1 m. L'appareil est constitué de pierres basaltiques de modules extrêmement variés, avec deux parements et un blocage interne. Le liant principal est un mortier de terre. L'usage des pierres taillées a été réservé aux chaînages d'angles et au seuil de l'entrée. Beaucoup de ces blocs ont subi des récupérations ces dernières décennies. Un mortier de chaux corallienne a servi de liant pour ces parties. Les angles étaient probablement montés en carreau et boutisse. La porte est large d'environ 1,80 m. Côté extérieur, le seul bloc du seuil conservé présente une fine feuillure de 1 cm de profondeur. Le sol intérieur du bâtiment présente enfin un dallage soigné dont l'agencement indique une tripartition de l'espace. L'espace central,

dans l'axe de la porte, présente de petites dalles, et est délimité par deux alignements de petites pierres. Les espaces latéraux sont aménagés avec de grandes dalles.

- 4 L'ensemble 2, est une plateforme large de 3,60 m où des pierres de calage indiquent une construction sur poteaux ; l'ensemble 3 une plateforme de 4 m de côté ; l'ensemble 4 un empièchement dense ; et l'ensemble 5, un espace vide de 3,5 m de côté livrant des clous, et donc la trace possible d'un bâtiment excavé.
- 5 L'étude du mobilier a été réalisée par Morgane Legros. Seuls les goulots de bouteille semblent dater de la fin du xviii<sup>e</sup> ou du début xix<sup>e</sup> s. Le reste du verre et de la céramique, principalement des bouteilles et de la vaisselle courante d'origine européenne, date du xix<sup>e</sup> s. et plutôt dans sa seconde moitié. Parmi le métal, on note enfin un outil de taille de bardeaux de bois. Le mobilier et l'homogénéité des structures indiquent une seule phase d'occupation, postérieure au début du xix<sup>e</sup> s.
- 6 Les observations de terrain concordent donc avec l'absence de ruines constatée sur le plan Le Chandelier de 1804-1806, récemment géoréférencé par Emmanuel Marcade de l'université de La Réunion. Elles invitent à chercher une autre origine à cette occupation que celle supposée par la tradition. Le mobilier n'est pas caractéristique d'une activité spécifique. En revanche, les structures d'aménagement du bâtiment principal permettent de formuler une hypothèse.
- 7 D'une part, le dallage dessine en effet une tripartition de l'espace, avec un espace central, composé de petites pierres, et deux espaces latéraux, majoritairement composés de grandes dalles plates, constituant des surfaces plus uniformes. On pourrait voir dans le premier, un espace de circulation et dans les seconds, des espaces de stockage nécessitant un sol plus plan et isolé. D'autre part, le sol suit la pente du terrain naturel, avec un dénivelé de 90 cm entre les deux extrémités du bâtiment, alors qu'un apport de remblais aurait suffi à un nivellement horizontal. Cela paraît peu compatible avec un habitat ou un bâtiment abritant une activité industrielle ou artisanale, et évoque davantage à un bâtiment agricole ayant une fonction de stockage.
- 8 Le site se trouve juste en retrait d'une zone de jardins et surplombant celle-ci. Ces jardins pourraient correspondre au « ti verzé », petit verger, appelé ainsi par opposition au grand verger La Perrière. L'histoire de ce domaine peut être retracée grâce aux recherches de Lucas Latchoumaya. Il comprenait des magasins de mangue et de maïs. Les environs présentent d'autres vestiges de ce type, au lieu-dit Hangar Déboulé, c'est-à-dire hangar écroulé. Il est donc vraisemblable que le bâtiment étudié corresponde à cette même fonction. Il pourrait s'agir d'un magasin, pour des productions non déterminées (riz, maïs, mangues, ylang-ylang), sans doute issues des jardins du petit verger. Ce dernier est probablement localisé dans la zone basse prospectée en 2013, dont les longs murets parallèles constituent sans doute des limites parcellaires. À l'issue de cette opération, il reste à poursuivre l'exploration des Bas de Saint-Paul à la recherche de vestiges des premiers colons.

**Fig. 1 – Vue du bâtiment central avant dégagement**



Cliché : X. Peixoto (Inrap).

**Fig. 2 – Vue du bâtiment central après dégagement**



Cliché : X. Peixoto (Inrap).

Fig. 3 – Orthophotographie de la zone intermédiaire



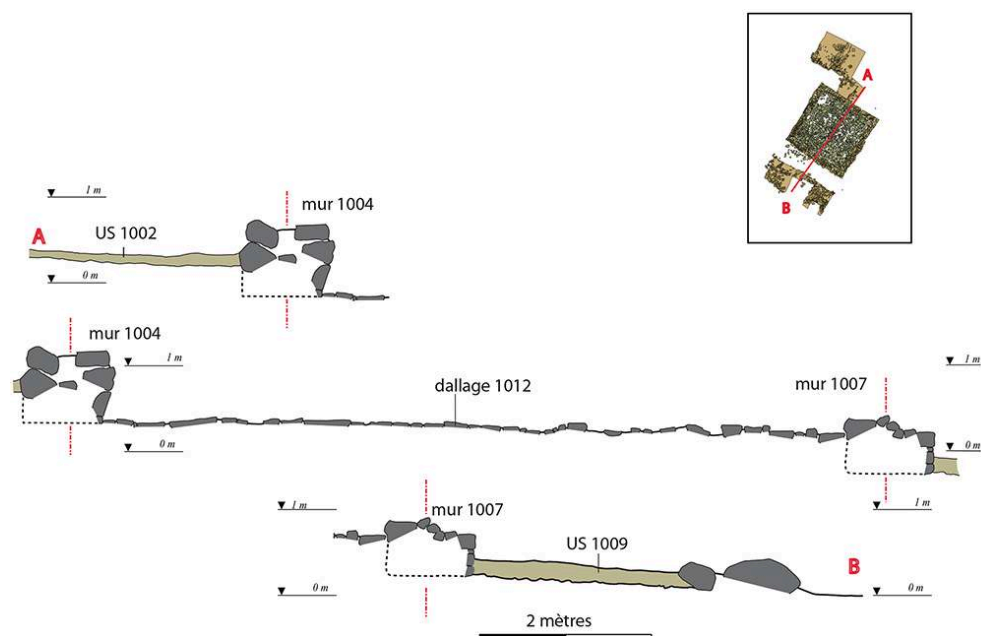
Cliché : A. Vaccaro, M. Hervé (Nawar Production).

Fig. 4 – Plan de la zone intermédiaire et du bâtiment principal



Relevé : M. Ferrandis, I. Maillot, G. Lemaire ; DAO : G. Lemaire (Dac-OI).

Fig. 5 – Profil de la zone intermédiaire et du bâtiment principal



Relevé et DAO : X. Peixoto (Inrap).

Fig. 6 – Vue zénithale de l'angle nord-est



Cliché : X. Peixoto (Inrap).

**Fig. 7 – Vue latérale de l'angle nord-est**



Cliché : X. Peixoto (Inrap).

**Fig. 8 – Vue de l'entrée**



Cliché : X. Peixoto (Inrap).

Fig. 9 – Vue de la coupe au seuil de l'entrée



Cliché : X. Peixoto (Inrap).

Fig. 10 – Céramique du Sud de la France, fin XVIII<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> s.



Cliché : M. Legros (université Rennes-II).



Fig. 11 – Outil en fer pour bardeaux de bois



Cliché : M. Legros (université Rennes-II).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt2fGXszuLtH>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSRwkmL3M1g>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtULzipf9pV9>

**Année de l'opération** : 2015

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

## AUTEURS

**XAVIER PEIXOTO**

Inrap

**MORGANE LEGROS**

Université Rennes-II

**ABEL VACCARO**

Nawar Production

**MARINE HERVÉ**

Nawar Production